

[Text]

The Chairman: Did you say that when they are summoned we pay for them?

Senator Roblin: We invite the world to come to speak to us but we are not obliged to pay for their expenses. If there is a particular person that we specifically request to appear, we would pay for their expenses and that is a very rare occasion, I would think.

The Chairman: Senator Roblin, are you suggesting that we leave the number three figure in there or, as Senator Bonnell says, leave it as the rules themselves state so that if we wanted four we could have them?

Senator Roblin: I am guided by you, Mr. Chairman.

Senator Bonnell: I move, Mr. Chairman, that we leave it up to you and your steering committee, and you can always bring it up at another meeting later on.

The Chairman: In turn, then it will fall under the regular *Rules of the Senate*.

Item number 12 is a request for a motion for orders of reference. It says first:

THAT the Standing Senate Committee on Agriculture, Fisheries and Forestry be empowered, without special reference of the Senate, to hear submissions from representatives of Agriculture, Fisheries and Forestries and related industries.

and second:

THAT the Standing Senate Committee on Agriculture Fisheries and Forestry be authorized to examine and report on soil and water conservation throughout Canada.

THAT it be empowered:

- to engage the services of such counsel, staff and technical advisers as may be necessary for the purposes of such examination;
- to sit during adjournments of the Senate;
- to adjourn as a Committee or Subcommittee from place to place in Canada for the purpose of such examination even during such adjournments.

Senator Marshall: If this is a format, why is it authorizing the committee to examine and report on soil and water conservation? Is that one of the interests of the committee from past performance?

The Chairman: Yes. We had a motion previously in the committee before the adjournment of the last session.

Senator Riley: That committee died so it no longer applies.

The Chairman: That is correct.

Senator Marshall: We should have added "environment" to our umbrella of responsibilities.

Senator Riley: I believe that goes under the Energy and Natural Resources Committee.

[Traduction]

ques à communiquer et nous assumons alors les frais de séjour et de déplacement.

Le président: Avez-vous dit que lorsqu'ils sont convoqués nous payons pour eux?

Le sénateur Roblin: Nous invitons le monde entier à venir témoigner mais nous ne sommes pas obligés d'assumer les dépenses. Si nous voulons qu'une personne précise comparaisse nous paierions alors ses dépenses mais cela se produit très rarement, je présume.

Le président: Sénateur Roblin, voulez-vous dire que nous devrions laisser le chiffre 3 ou bien, comme le dit le sénateur Bonnell, nous en remettre au Règlement même, pour avoir une plus grande latitude?

Le sénateur Roblin: Je m'en remets à vous, monsieur le président.

Le sénateur Bonnell: Je propose, monsieur le président, que nous nous en remettions à vous et à votre comité de direction, quitte à ce que vous souleviez à nouveau cette question lors d'une autre réunion.

Le président: Oui, et ensuite ce cas sera régi par le *Règlement du Sénat*.

L'article n° 12 constitue une demande de motion pour les ordres de renvoi. Il stipule premièrement:

QUE le Comité sénatorial permanent de l'Agriculture, des pêches et des forêts soit habité, sans autorisation spéciale du Sénat, à entendre des témoignages de représentants de l'agriculture, des pêches et des forêts et d'industries connexes.

et deuxièmement:

QUE le Comité sénatorial permanent de l'agriculture, des pêches et des forêts soit autorisé à étudier la conservation du sol et de l'eau au Canada et à en faire rapport.

Qu'il soit habilité:

- à retenir les services d'experts-conseils, du personnel et des conseillers techniques nécessaires aux fins de cette étude;
- à siéger pendant les périodes d'ajournement du Sénat;
- à ajourner en tant que comité ou sous-comité d'un endroit à un autre au Canada aux fins de cette étude et ce, même pendant les périodes d'ajournement du Sénat.

Le sénateur Marshall: Si ce texte n'est qu'un modèle, pourquoi y autorise-t-on le Comité à étudier la conservation du sol et de l'eau et à faire rapport? Le Comité a-t-il déjà étudié cette question?

Le président: Oui. Nous avons eu une motion en Comité avant l'ajournement de la dernière session.

Le sénateur Riley: Le Comité s'est dissous et cette motion n'est plus valable.

Le président: C'est exact.

Le sénateur Marshall: Nous aurions dû ajouter à nos responsabilités la question de l'environnement.

Le sénateur Riley: Je crois que cette question relève du Comité de l'énergie et des ressources naturelles.